

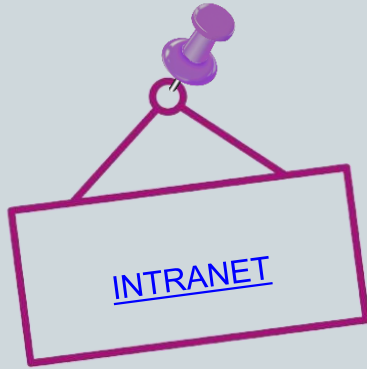


LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelques bonnes pratiques...



- Boire de l'eau régulièrement
- Maintenir sa maison / son bureau au frais :
 - Aérer le matin
 - Occulter les fenêtres exposées au soleil avec des stores ou des volets
- Faire des repas légers et fractionnés
- Eviter tout effort physique
- Porter des vêtements amples et de couleur claire qui permettent l'évaporation de la sueur (coton, lin)



- EXTRAIT DE [L'INSTRUCTION N° 2025-14 DU 1er JUILLET 2025](#)**
- Porter des vêtements légers, amples et de couleur claire qui permettent l'évaporation de la sueur (coton, lin)
 - Le port du bermuda est autorisé en période d'alerte canicule mais doit être conforme au règlement intérieur de l'établissement (tenue décente, propre et correcte)



Quelques mesures qui ont déjà été prises, pour certaines en amont du passage en alerte « rouge » canicule : **le télétravail exceptionnel, le report d'événements extérieurs et d'informations collectives, le travail de proximité sur site climatisé, le changement de modalité d'entretien (de présentiel en distanciel) pour éviter les déplacements des agents et des usagers, des autorisations d'absence** pour les parents concernés par une fermeture d'école.



En cas de difficulté locale identifiée n'hésitez pas à nous alerter

